



Poursuivie par un assureur

Par **czar1983_old**, le **27/12/2007** à **04:14**

bonjour,

j'ai comis un vol en reunion et un jugement a été prononcer a mon encontre

1 mois de TIG et 1000 euros de remboursement pour la defense

voila j'ai rembourser 250 euros et j'ai suspendu pendant quelque temp le virement car je

n'avais plus les moyens de rembourser mais j'ai reçu un jour un courrier m'indiquant que je

devais rembourser 2500 euros environ a un assureur a t'il le droit de me demander autant?

alors que le tribunal m'a demander de regler 1000 euros aidez svp je suis etudiant c'etait une

betise que j'ai commis etant jeunes et je n'ai vraiment pas les moyens de regler cet argent

meme si il on mi en place un echéancier je vous remercie d avance